



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt le vendredi 10 juillet, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de Ramonchamp se sont réunis à la salle des fêtes à huis clos sur la convocation et sous la présidence de M. André DEMANGE, Maire.

Présents : M. DEMANGE André, Maire, Mmes CANAL Amandine, MARIN Pascale, BERARD Virginie, GEORGES Claudine, CANAL Alexandra, AMET Emmanuelle, MARTIN Agnès, FOSSÉ Sophie, MM LOUIS Christian, MARSOT Frédéric, REMY Michel, REMY Pascal, NOEL Julien, CHEVALLEY Romuald, Eddy FRECHIN

Pouvoir : Jean-Paul DAVID à André DEMANGE
Karine BECK à Amandine CANAL
Éric GENET à Alexandra CANAL

Secrétaires de séance : Pascale MARIN
Paméla MAURICE (secrétaire adjointe)

La séance est ouverte à 20h30

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de rajouter un point à l'ordre du jour portant sur :
- attribution d'un bon d'achat pour les personnes partant en retraite

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le rajout de ce point à l'ordre du jour

Approbation du compte rendu de la séance du 26 juin 2020

N'ayant pas reçu d'observations sur le compte rendu de la séance du 26 juin 2020, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Départ en retraite

Considérant le départ en retraite d'un agent communal (entré à la commune en 2008) au 1^{er} mai 2020, le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'offrir à l'intéressé un bon d'achat d'une valeur de 200 €.

Désignation des délégués des conseils municipaux pour l'élection des sénateurs

Vu le code électoral,

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté en date du 30 juin 2020 fixant pour chaque commune du département des Vosges le nombre de délégués et le nombre de suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire en date du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Considérant qu'il convient que le conseil municipal se réunisse le 10 juillet 2020 pour élire les délégués du conseil municipal et de leurs suppléants,

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020,

Compte-tenu que le conseil municipal doit élire 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après appel de candidatures, se présentent sur la liste du groupe "Agir pour l'avenir" :

Délégués titulaires : André DEMANGE
Claudine GEORGES
Romuald CHEVALLEY
Pascale MARIN
Frédéric MARSOT

Délégués suppléants :
Agnès MARTIN
Christian LOUIS
Emmanuelle AMET

Résultats du vote :

La liste « **Agir pour l'avenir** » est élue à l'unanimité (19 voix).

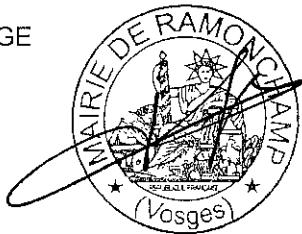
Questions et informations diverses :

- Le Maire informe le Conseil de l'attribution d'une subvention de l'Etat (DETR)
 - 59 924 € (40% de 149 809,06€) pour les travaux d'éclairage Public du programme 2020-2021
- Les travaux aux écoles et d'accessibilité sont en cours de réalisation
- La commune est dans l'attente des dernières analyses effectuées à la station d'épuration.

La séance est levée à 21h15

A Ramonchamp, le 16 juillet 2020

Le Maire,
André DEMANGE



La secrétaire de séance,
Pascale MARIN